



## MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG



### AVIS PUBLIC

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 174-04-2025 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 131-2022**

Veillez prendre avis que le 2 juin 2025 lors de la tenue de la séance ordinaire, le conseil de la municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement N° 174-04-2025.

Le règlement N° 174-04-2025 a pour objet de modifier le règlement de zonage N° 131-2022 afin de de modifier le nombre de logement maximale de la classe d'usage résidentiel mixte dans la zone M1-20 et afin d'autoriser des résidences unifamiliales dans la zone I-24.

Ce règlement a reçu l'approbation de la MRC de Brome-Missisquoi le 17 juin 2025.

Une copie du règlement est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité, ainsi qu'au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg. Une copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

**DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE QUATORZIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-CINQ.**

Sergey Golikov  
Directeur général,  
greffier-trésorier